

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE LYON.

BUREAUX { Chez M. GUILBERT, libr., rue Puits-Gaillot, 3.
Chez Mme PHILIPPE née BAUDIER, r. St-Dominique, 7.
A l'imprimerie des Halles de la Grenette.
A Paris, chez M. LEJOLIVET, rue N.-D.-des-Victoires.

ABONNEMENT { Un an. Six mois. Trois mois.
Lyon. 24 fr. 13 fr. 7 fr.
Hors Lyon. . . . 30 16 9
Etranger. 40 22 12

10 centimes le numéro.

Les lettres relatives à la rédaction doivent être adressées à M. le directeur de la *Liberté*, rue de la Liberté, 4.—Affranchir.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Nous prions nos Abonnés du dehors, dont l'abonnement est expiré, et qui sont dans l'intention de le renouveler, de nous en faire parvenir le montant à Lyon, afin d'éviter les frais d'encaissement, toujours onéreux, surtout en présence des nouveaux sacrifices que nous impose le versement du cautionnement, exigé par le décret du 10 août 1848.

Lyon, 20 Août 1848.

Les accusés.

Dans quelques jours, nous verrons la révolution de Février mise en cause devant l'Assemblée sortie de son sein; elle va devenir justiciable de ses propres œuvres. Il faudra que, devant la pureté de son principe, elle réponde de la moralité de ses actes.

Les hommes, quelque important que soit leur rôle politique, n'échappent jamais à la législation inflexible de la conscience. Quand bien même le progrès des idées les plus salutaires au monde aurait pris naissance dans une détermination individuelle, celle-ci ne se lave jamais par la grandeur des résultats, de l'immoralité des motifs sur laquelle elle s'est appuyée. La Révolution de 1790, sortie des entrailles mêmes du christianisme, a dévoré ses plus rudes ouvriers, parce que tous, ils étaient infidèles à la doctrine immuable qui doit assurer son triomphe dans l'avenir.

Quel a été le crime des auteurs de la révolution de Février? Ont-ils cherché à en dénaturer le vrai caractère, à la détourner de son but, à la rétrécir dans son action? Ont-ils voulu en faire le piedestal de leur ambition, et saisir au passage, pour le faire servir aux mêmes errements, un pouvoir échappé aux mains de la royauté?

Nous croyons pouvoir affirmer que tel n'a pas été leur but, et que, s'ils n'ont pas su faire porter ses fruits à la République de 1848, il faut attribuer cette faute plutôt à l'ignorance des conditions dans lesquelles elle est née, que dans la coupable intention de l'escamoter à leur profit. L'expérience du passé ne leur démontrait-elle pas surabondamment combien s'expie durement le crime de se substituer au but supérieur que l'humanité cherche à atteindre? Ne savaient-ils pas que le courant révolutionnaire entraîne et pulvérise les dictatures aussi bien que les royautés, et trompe la corruption comme elle désarme la violence?

Mais ils n'ont pas su mesurer la portée de ce grand événement. S'ils ont ouvert le cratère, ils n'ont pu calculer la violence de l'éruption. Ils ont trop localisé la révolution; ils ont cru qu'à eux il était donné d'ouvrir au flot révolutionnaire les canaux par lesquels il devait ruisseler sur tous les points extrêmes de la France.

Mais la révolution était faite dans tous les cœurs, dans toutes les intelligences, bien avant l'émeute issue du programme d'un banquet. Depuis longtemps nous étions tous sous le poids de vagues pressentiments, d'espérances à peine contrebalancées par la crainte de voir la France recommencer la pénible carrière des expériences politiques. Sous la corruption, à bout de moyens, du régime constitutionnel, derrière cette œuvre de toutes pièces qui cherchait l'unité dans le fanatisme de l'égoïsme, se devinait facilement l'approche d'un monde nouveau. Aussi vit-on, sans étonnement et sans regret, s'affaisser sur lui-même un édifice sans fondement dans le passé, sans vue sur l'avenir.

C'était le moment de museler la force, de n'ouvrir à la révolution que la carrière des idées, de convoquer du fond des prisons, des retraites de l'obscurité, tous les systèmes, d'apprivoiser l'enthousiasme sauvage des réminiscences, et de rendre le peuple attentif à la solution des problèmes nouveaux.

Mais on a voulu forcer la Révolution à se nourrir d'elle-même. On a cru que pour lui donner force et durée il fallait greffer l'émeute sur l'émeute, que la circulation de vie tenait au mouvement matériel de la foule, et que tout retomberait dans l'inertie si l'on n'entretenait pas le mouvement perpétuel des tourbillons destinés à enfanter l'harmonie nouvelle.

Quand les révolutions n'ont pas d'obstacles matériels à renverser, elles périssent dans le vide. Celle de Février n'a fait qu'évoquer un souvenir éteint dans les têtes pensantes et environné de terreur dans les âmes naïves. En vain on a frappé sur la tombe de 93, elle ne s'est pas ouverte. Les hommes placés à la tête du pouvoir, hors Lamartine, ont succombé à cette œuvre puérile de résurrection; ils n'ont laissé derrière eux qu'une calque incolore, diffuse, et une gloire compromise. Malheureusement ils n'avaient que des répulsions et peu de doctrines. En se bornant à vouloir créer la contrepartie du système étroit de Louis-Philippe, ils ont donné le jour à quelque chose de bâtarde, d'impuissant, obligé de s'appuyer sur les passions irrésolues de la foule, tout en cherchant à la contenir. Tout leur crime est dans ce compromis avec l'émeute, restée leur unique force quand la confiance dans les sympathies universelles pour la démocratie leur manquait. Il faudrait donc mieux reprendre leur œuvre que de la citer au banc des eunuques du centre gauche.

De quoi, en effet, les accuseront les amis de M. Thiers et les disciples bruyants de M. Barrot? D'avoir compromis la République? Mais qu'ont fait pour elle les complices du long escamotage de dix-huit ans, les hommes des monopoles industriels et financiers, les fanfarons dont l'énergie s'est épuisée dans une chasse à courre aux portefeuilles? Où étaient-ils au 24 février? Où étaient-ils au 25 juin? Ces mains inhabiles qui ont ébranlé un trône par les misérables secousses de leur ambition, et cherchent aujourd'hui à le reconstruire, savent-ils mieux ce qu'il fallait faire que les accusés qui vont paraître devant leur jury? Si ces derniers ont été dupes de leur énergie, eux n'ont-ils pas été dupes

de leur impuissance? Si les accusés ont fait sortir la République avant le temps, eux n'ont-ils pas été les causes premières de l'avortement monarchique? Puisqu'ils veulent juger les républicains incapables, que ne juge-t-on aussi les monarchistes imprudents? Cette République boiteuse et contrefaite n'est-elle pas sortie de leurs mains?

Il faut que l'expiation arrive pour tous, et elle arrivera. Puisqu'ils se font une arme de l'enquête, ils peuvent compter que pour eux aussi les fruits en seront amers. On ira jusqu'au fond du mal. Ledru-Rollin convaincu découvrira M. Thiers. — Le brouillon se trouvera en face du coupable, et la République sortira pure du procès. On atteint les hommes, mais on ne frappe jamais à mort un principe éternel. La révolution, douée de toutes les forces providentielles, marchera sans le secours de ceux qui l'ont mal comprise et de ceux qui l'ont mal préparée. M. Thiers et ses adeptes auront beau lui faire son procès, ils n'éloigneront pas leur passé. Quand les tribuns auront succombé sous les suites de leurs erreurs, la démocratie ne cessera de faire pâlir les Séjans de la monarchie. Que les tripoteurs immolent les soldats mal disciplinés de l'insurrection, la démocratie passe indifférente, et trouve toujours sur son chemin des génies échelonnés jusqu'à Dieu, vers lequel elle conduit l'humanité!

Faut-il donc qu'aussitôt qu'un journal est amené par le triomphe de sa cause à changer son rôle de journal de l'opposition contre celui de journal du pouvoir, il hérite de cet esprit étroit, mesquin, exclusif qu'il avait signalé la veille chez ses adversaires?

Il nous semble qu'il y a une manière plus digne de défendre l'autorité. Il nous semble, surtout, que les défenseurs de l'autorité républicaine ne devraient point copier servilement le rôle des ci-devant défenseurs de l'autorité monarchique.

En agissant ainsi, on ébranle ce qu'on prétend garantir, on déconsidère ce qu'on prétend honorer.

Comment le croire? L'année 1848 n'est pas encore écoulée, et l'on ressuscite cette doctrine surannée de l'inféodation des fonctionnaires publics au pouvoir en matière d'élection!

Et c'est le *Censeur* qui exhume ainsi les vieux arguments Mahul!

« Personne, dit-il, ne veut se persuader que, du jour où il accepte une fonction salariée, il n'a pas le droit d'user de cette même fonction dans un but politique contraire aux intérêts de l'autorité qui l'emploie... »

Citoyen du *Censeur*, combien de fois n'avez-vous pas lu cette phrase stéréotypée dans les feuilles ex-ministérielles, et combien de fois ne l'avez-vous pas pulvérisée sous les foudres de votre indignation vertueuse?

Il est vrai que vous commencez par le commencement, ainsi qu'on le faisait en 1831. Vous n'en êtes pas encore à proclamer que les fonctionnaires sont la chair de la chair, les os des os, etc.; mais vous souvenez-vous de la subtile transition de M. Guizot? Il concédait bien l'opinion, mais non la manifestation de l'opinion. Eh bien! qu'est-ce donc que nous li-

ne portait la marque d'aucune cicatrice. Le contraire eût été fâcheux.

Rien n'égale la beauté antique de ses formes; son torse était celui de l'Apollon; ses jambes valaient même infiniment mieux que celles de ce dieu. Il avait sur ce roi de la poésie et de la beauté l'avantage immense de pouvoir marcher, ce qu'Apollon ne saurait faire s'il se servait des jambes que lui a données la statuaire. *Quatre-Mains* était superbe d'élan, d'ondulation et de grâce, quand son corps se mouvait à la tête de cinquante tambours enthousiastes de leur chef. Qu'il était admiré à la parade! Quoique les jeunes Allemandes à cette époque rafolassent du frêle et langoureux Werther, elles eussent volontiers échangé tous les soupirs du célèbre héros de Goethe pour le regard brun et moelleux du tambour-major du corps d'armée du général Jourdan. — Lui ne soupirait pas, il ne roucoulait jamais, le temps lui manquait. Il se bornait à obtenir un simple billet de logement pour la maison où il avait remarqué en passant deux jolies roses comme deux pommes d'api, un bras blanc, deux lèvres faites comme deux fraises de juin. Le lendemain on apercevait *Quatre-Mains* à la croisée en bonnet de coton et la pipe à la bouche. La place était enlevée.

Tout lever du soleil à son coucher; tout bel été va se perdre dans les brumes de l'automne qui, à son tour, va s'éteindre dans les glaces de l'hiver. Les tambours majors, qui sont aussi des soleils, ont leur coucher. L'Empire chancela en Russie, tomba à Waterloo; *Quatre-Mains* eut même destinée. Seulement il ne signa pas d'abdication. Le sac sur le dos, il se retira dans une ville du midi où, après avoir mangé ses petites économies, c'est-à-dire une quarantaine de montres d'or et quelques douzaines de couverts d'argent gagnés en Saxe et en Prusse, à la suite de quelques heures de pillage, il reprit en soupirant sa première profession de cordonnier. Soyons moins poétique et plus vrai, *Quatre-Mains* n'était que savetier. Nous le voyons encore devant sa porte, piquant le cuir avec une noble résignation et maudissant les Bourbons

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

Le beau tambour-major de Sambre-et-Meuse.

Le tambour, je parle de celui qui joue de cet instrument de guerre et non de cet instrument même, a tout perdu avec l'empire, qui lui avait donné une valeur extraordinaire. Je n'en veux pour preuve que ces innombrables dessins reproduisant, sous le crayon rétrospectif de Vernet et de Charlet, des traits d'héroïsme personnels au tambour. On connaît le tambour du régiment, le tambour battant la charge de la main gauche, la droite ayant été emportée par un boulet, un autre tambour soutenant entre ses mains, au milieu du feu, sa caisse sur laquelle le général en chef trace des ordres. — On n'en finirait pas de citer. — Un autre régime a donné un autre caractère à l'armée. Tambours, lanciers, cuirassiers même ont fait place au chasseur d'Afrique, dont la renommée a tout envahi. Le chasseur d'Afrique est à l'armée ce que le piano est à la musique. Cela durera quelque vingt ans, puis nous verrons autre chose.

Le tambour de l'Empire était véritablement un type. Brave, galant, grand fumeur, grand buveur, souverainement ferrailleur. En voyage, il portait toujours, fixés au dessus de son sac, une douzaine de fleurets démouchetés, dont la pointe était à peine garantie par un bouton de liège. Cela voulait dire que le porteur était maître d'armes ou prévôt et qu'il ne fallait pas regarder de travers le régiment dont il faisait partie. L'honneur du corps reposait en lui. Avis aux autres régiments, aux surtout avis bourgeois des villes où l'on allait tenir garnison. Pékins!

Les plus fières galanteries, les plus beaux coups de pointe, les plus soldatesques impertinences de ce corps, à jamais déchu peut-être, se résumaient, au meilleur temps de l'empire, dans la personne du tambour-major *Quatre-Mains*

Quatre-Mains était son nom ou le sobriquet qu'il avait reçu de ses camarades : nous ne déciderons pas. Sa taille de cinq pieds onze pouces se grandissait encore du bonnet à poil, le bonnet à poil se grandissait de trois plumes d'Austruche, l'une blanche, l'autre bleue, l'autre rouge, mais ce qui élevait encore plus haut la haute taille de *Quatre-Mains*, c'était son orgueil. Il aurait volontiers allumé sa pipe au soleil et dit : gare aux étoiles.

Son orgueil lui venait incontestablement de ses succès en amour, de ses triomphes dans les salles d'armes, de ses victoires sur le terrain, mais il décollait beaucoup aussi de ce qu'il était le tambour-major le plus grand du corps d'armée du général Jourdan. C'est en parlant de ce célèbre général qu'il disait avec bonheur dans ses épanchements intimes : il est brave, c'est vrai, mais il ne m'arrive pas aux coudes. Je puis devenir ce qu'il est ; qu'il essaye d'avoir cinq pieds onze pouces. Je l'attends là.

Lorsqu'un régiment passait dans la ville où le sien tenait garnison, *Quatre-Mains* cirait ses moustaches, arrondissait sa poitrine, et après s'être regardé dans la glace, il se disait : Nous allons voir ce que nous allons voir. Il se rendait dans les cafés où se trouvaient réunis les sous-officiers nouvellement arrivés, et il lâchait son monde. Il renversait en passant le petit verre d'eau-de-vie de celui-ci, cassait la pipe de celui-là. Jouait-on au billard, il prenait soudainement les billes et les mettait dans sa poche en criant : Camarade ! Ou bien il disait au garçon : Faites-vous payer ma consommation par monsieur. Du reste, il ne payait jamais. C'était sa manière de voir. Qu'on juge s'il y avait des rencontres le lendemain au pied des glaciés. Toujours quelqu'un revenait blessé de ces sortes de parties matinales, et ce n'était jamais *Quatre-Mains*. Il n'avait reçu de sa vie ni coup d'épée, ni coup de sabre, ni coup d'espadaon. Peut-être une balle l'eût-elle atteint si les combats au pistolet eussent été pratiqués à cette époque, mais les duels à cet arme ne devaient devenir à la mode que vingt ans plus tard. Son corps

dit avec le sang-froid qui ne l'avait jamais quitté : « Vous avez posé la dernière fois pour le crucifiement, voudriez-vous poser demain pour le Christ au tombeau ? Cette fois vous ne vous plaindrez pas, je l'espère. Ce n'est pas fatigant du tout, mon cher *Quatre-Mains*. Je vais vous dire le programme de la pose. Le voici : Vous êtes mort, vous êtes ensanglanté, on vous tient la tête ; enfin, vous êtes bien mort. » Ce mot *mort* revint si souvent sur les lèvres ironiques du professeur, que *Quatre-Mains*, quoique peu défiant de sa nature, crut y voir une espèce de dérision, d'intention moqueuse. « Ah ! ça, dit-il, est-ce que vous voudriez?... *Quatre-Mains* allongea le bras, frappa du pied comme lorsqu'on exécute en escrime un appel. — Mais oui, répondit le profes-

de continuer; vous pouvez être sûrs que la confiance leur sera rendue et les suivra dans leurs opérations. (Très-bien!) La parole est au citoyen Lacaze. (La clôture! parlez!) L'ora-

teur essaie de parler; les cris aux voix couvrent sa parole.

Le cit. LACAZE: Citoyens, il me semble cependant que je n'abuse pas de la parole... (Parlez! parlez!) Je ne suis ni professeur de droit ni magistrat. (Interruption.) Vous me direz peut-être que je suis avocat... (non! non! rires) que je me fais l'avocat du code de commerce. (Rires nouveaux.) Oui, je suis appelé à cette tribune par un vif désir de protéger notre législation commerciale menacée.

Le projet est injuste, impolitique, désastreux pour le crédit.

Injuste! il est inutile que je le démontre; on en convient, mais on dit: il est nécessaire, le salut public l'exige. Ah! citoyens, c'est au nom du salut public qu'on justifie trop souvent les mesures les plus injustes, les plus iniques.

L'accent méridional de l'orateur, et surtout la manière dont il fait sonner les r en les prolongeant, excite fréquemment l'hilarité de la chambre.

Citoyens, s'écrie le citoyen Lacaze, je regrette de provoquer vos rires, car je puis vous assurer que ce que je dis est très-sérieux. (Oui! oui! Parlez!)

On invoque la nécessité, on nous cite les exemples de mesures graves prises en dehors de la légalité et exigées pour le salut public! Oui, la consolidation des bons du trésor, le recours forcé des billets de banque, voilà des mesures nécessaires, voilà des mesures contre lesquelles il n'est venu à la pensée de personne de protester; mais la mesure que vous nous proposez, c'est précisément parce que vous êtes si habiles à lui fournir des arguments que j'en conclus qu'elle a grand besoin. (Rires.)

Votre projet est désastreux, car vous compromettez l'avenir pour essayer de sauver quelques milliers de maisons que vous ne sauvez point, qui sont fatalement condamnées à tomber. Vous voulez faire renaître la confiance et revenir les capitaux, et vous détruisez les garanties que les capitalistes trouvent dans la loi; vous avez beau leur dire: Marche! ces maisons de commerce, qui sont aujourd'hui malades, tomberont, et vous aurez ruiné pour les soutenir l'avenir du commerce français! (Hilarité.)

On vous demande votre intérêt pour les débiteurs commerçants, honnêtes, de bonne foi. Mais les débiteurs commerçants ne sont pas les seuls malheureux de la situation. N'y a-t-il pas ailleurs des débiteurs malheureux et de bonne foi? Est-ce qu'il n'y a pas les locataires, les fermiers, les artistes; est-ce qu'il n'y a pas les débiteurs hypothécaires? Si vous déliez les uns, ne déliez-vous pas les autres. J'en appelle à l'honorable collègue qui nous préside, il l'a dit aux locataires qui venaient lui demander de ne pas payer leurs loyers. (Oui! c'est vrai!)

Et quand le citoyen Proudhon venait vous proposer de délier tous les contrats à la fois, vous n'avez pas eu assez de réprobation contre lui. Eh bien! vous venez donner raison à sa théorie; vous venez vous placer sur la pente où il veut vous entraîner. (Rumeurs diverses. — Réclamations de la part du citoyen J. Favre.)

Le cit. LACAZE: Je sais bien de qui la proposition émane, je ne confonds pas les tendances, soyez tranquilles; les noms seuls de M. Jules Favre et de M. Dupont seraient de nature à me rassurer; mais nos deux honorables collègues n'ont pas bien compris eux-mêmes toute la portée de leur proposition, et c'est parce que je la comprends que je vote pour son rejet. (Très-bien!)

Ce discours, qui paraît avoir fait une grande impression sur l'Assemblée, est suivi d'une certaine agitation.

Le cit. J. FAVRE remonte à la tribune pour expliquer que l'amendement qu'il a présenté avec M. Dupont de Bussac n'est autre chose que le projet de décret adopté par le comité du commerce et de l'industrie, avec les modifications adoptées par le comité de législation.

Le cit. BOURZAT à la parole. (La clôture! Aux voix!)

Le cit. BOURZAT parle en faveur de la proposition.

Le cit. J. FAVRE la défend à son tour.

Le cit. DUPONT (de Bussac), parle dans le même sens. La clôture est prononcée.

Le cit. ministre dépose deux demandes de crédit, l'une en faveur de l'industrie des bronzes, l'autre pour les dépenses que nécessitera l'exposition des produits de l'industrie de 1849.

Il est cinq heures.

PARIS, 18 août 1848.

Correspondances particulières de la LIBERTÉ.

La Patrie avait annoncé que les deux réunions de l'Institut et du Palais-National avaient désigné M. Lamartine pour candidat à la présidence. Nous avions signalé ce bruit comme peu sérieux. Le président des deux réunions, M. Glais-Bizoin, nous écrit aujourd'hui pour le démentir.

Les amis trop zélés de M. Lamartine n'ont pas donné suite, à ce qu'il paraît, au projet de l'opposer à M. Marrast dans le scrutin de demain. La rue de Poitiers, de son côté, a accepté la candidature de M. Marrast, après un très-court débat, dans lequel M. de Larochejacquelein a appuyé d'autant plus vivement la réélection du président actuel, qu'on avait voulu faire un grief à M. Marrast de la vivacité d'une de ses interpellations à M. Larochejacquelein, dans une des dernières séances de l'Assemblée.

La candidature de M. Dufaure, comme vice-président, sera, dit-on, acceptée par le gouvernement, comme compensation de l'appui que la rue de Poitiers accorde à M. Marrast.

Du reste, la lettre suivante vient d'être adressée au *Bien public* :

« Monsieur le rédacteur,

« Vous annoncez que plusieurs réunions de représentants ont bien voulu songer à moi pour la présidence de l'Assemblée nationale. Quelle que fût ma reconnaissance pour cet honneur que je recevrais de la seule pensée de mes collègues, soyez assez bon pour les informer, par la voie de votre journal, de l'impossibilité matérielle où je serais en ce moment d'accepter de si hautes et si difficiles fonctions. Je ne voudrais pas que mon silence coûtât à l'Assemblée un scrutin perdu sur mon nom.

« Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. **LAMARTINE.** »

L'Assemblée nationale doit être prochainement saisie d'une pétition dont la gravité ne peut que préoccuper l'opinion publique. Des ouvriers, au nombre de vingt mille, ont signé une pétition par laquelle ils supplient l'Assemblée nationale et le gouvernement de faciliter leur émigration et leur établissement en Algérie.

L'instruction relative à l'assassinat du général Bréa et du capitaine Mangin, son aide-de-camp, est définitivement terminée. La commission militaire chargée d'examiner cette importante affaire, a dû réunir plusieurs procédures qui avaient été instruites par plusieurs juges d'instruction, tant à Paris qu'à Corbeil, et de l'ensemble de ces poursuites, il est résulté que trente-sept individus, ainsi que nous l'avons annoncé, ont pris part au double assassinat.

Les premiers coups ont été portés au général au moment où voyant le danger dont il était menacé, il s'écriait : « Com-ment malheureux vous voulez me tuer lorsque je viens « vous sauver du péril dans lequel vous vous êtes jetés. » A peine ces mots furent ils prononcés, qu'un coup de feu vint atteindre le général et le renversa, plusieurs autres coups suivirent, et le massacre des deux officiers se consumma de la manière la plus horrible.

Le capitaine Mangin fut frappé lorsque, accablé par la chaleur, il déboutonnait son uniforme et mettait à découvert une fort belle chaîne en or à laquelle était attachée sa montre. La montre et la chaîne ont disparu après l'assassinat, et des témoins ont affirmé que les cris : A mort! à mort! ne s'étaient fait entendre que lorsque les assassins avaient pu voir ces bijoux. La décision de la commission militaire renvoie dix-huit inculpés devant le conseil de guerre, sous la double accusation d'avoir pris part à l'insurrection et d'avoir assassiné le général et son aide-de-camp. Les dix-neuf autres individus inculpés dans cette affaire ont été classés dans la catégorie des transportés.

Portefeuille financier.

Les fonds ont ouvert en baisse. Le 5 0/0 à 71 25, tombe à 70 75, reste à 71 fr. comptant et fin du mois.

Le 3 0/0 débute avec 75 c. de baisse à 43 fr. et se relève à 43 25, et finit à 43 après avoir fait 43 50

Primes de 50 c. sur le 5 0/0, demandées à 72 50. Sur le 3 0/0 à 45 fr. On attribue la baisse à l'effet produit par le rachat du chemin de fer de Lyon, qui crée une charge nouvelle de 100 millions pour la rente.

Les chemins de fer délaissés, hormis celui de Lyon qui a donné lieu à d'assez nombreux arbitrages avec le 3 0/0.

Banque, 1,620. — Le bruit de l'acceptation par l'Autriche

seuse de l'ex-tambour, tout en repassant lui aussi dans sa tête les reparties, les aventures, les fureurs martiales, enfin la vie entière du personnage, quand il crut voir remuer une jambe du squelette. La nuit a de ces vertiges : un esprit fort ne s'y arrête pas. La jambe remue encore, il regarde mieux, il ne se trompe pas... Le squelette marche, il marche plus vite, il s'avance vers lui! il court!...

Le professeur épouvanté gagna la porte, croyant entendre à ses oreilles ces paroles de *Quatre-Mains* : « Je vous tuera, je vous en donne ma parole d'honneur! »

La fièvre s'empara du professeur, qui mourut trois jours après, dans une horrible agonie. Il n'avait pas eu un seul instant assez lucide pour entendre l'explication de l'horrible phénomène.

Le corps de *Quatre-Mains*, mal disséqué par les élèves, laissait suinter du sang par l'épine dorsale jusqu'à terre. Un petit chat était venu lécher ce sang tandis que le professeur dessinait, et, dans ses mouvements, le petit chat avait fait aller et venir la jambe du squelette.

Les deux squelettes sont encore, je crois, dans la même classe, car on a aussi disséqué le professeur.

Léon GOZLAN.

FRONDES.

Pour les vieux de la gauche, l'Assemblée est toujours un théâtre, et, en fait de discussions, les plus creuses sont les meilleures.

Qu'y a-t-il aujourd'hui? demandait quelqu'un devant nous à un honorable. — Rien, a répondu légèrement celui-ci, le chemin de fer de Lyon et le décret sur les faillites.

Moins que rien en effet; la première application du principe de l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, et le salut, l'honneur des trois quarts de nos industriels et de nos

de la médiation française n'était point connu à la Bourse.

Le nouvel emprunt s'est fait à 70 50 et 71 fr.

EXTÉRIEUR.

Angleterre. — Dans le tableau de mortalité de Londres pendant la semaine dernière, le chiffre des décès est de 1,059. Sur dix-neuf cas de choléra, il n'y en a pas un seul de choléra asiatique. Six des cas sont indiqués choléra-morbus, le reste est indiqué comme choléra *infantum*.

Allemagne. — On écrit de Vienne, 13 août :

« L'empereur a fait hier son entrée à Vienne. Les fenêtres et les balcons étaient remplis de monde. Partout on agita les mouchoirs et l'on jetait des fleurs sur le passage de S. M. Le plus beau temps a favorisé cette fête. La ville et les faubourgs ont été illuminés.

« Le bruit vient de se répandre que les ouvriers ont le projet de présenter au ministre de l'intérieur une pétition monstre, pour lui demander un demi-million de Thalers. Ils prétendent que l'archiduc Jean a laissé en partant cet argent pour eux. Il est certain qu'il règne une grande fermentation. La commission de sûreté et celle des étudiants unissent leurs efforts pour calmer le peuple. On dit généralement qu'une tentative sera faite pour proclamer la République. »

PRUSSE. — **BERLIN, 13 août.** — La contre-révolution fait des efforts soutenus pour déterminer le roi à abdiquer en faveur du prince de Prusse, son frère, héritier présomptif de la couronne; elle espère que ce prince rétablira la monarchie absolue, en s'appuyant sur l'armée et la bureaucratie. La contre-révolution repousse toute idée de monarchie constitutionnelle et d'unité allemande.

Espagne. — *L'International* de Bayonne nous apprend que M. Gonzalès Bravo doit être mis en liberté; — que les républicains font des progrès en Catalogne, que le cabecilla carliste, le capucin Cortocans, a été fait prisonnier, et que Cabrera est aux environs de Pierrefitte.

Amériques. — On a reçu des nouvelles de Buenos-Ayres du 30 mai. Les négociations collectives de l'Angleterre et de la France ont échoué. Elles ont été brusquement rompues et les hostilités ont recommencé. Les agents des puissances médiatrices ont reçu des dépêches du président Oribe à Montevideo, annonçant la fin de l'armistice. La guerre allait recommencer avec énergie, mais de part et d'autre les ressources étaient épuisées.

NOUVELLES LOCALES.

M. Le maire de Lyon a fait de nouveau afficher ce matin, les listes des électeurs municipaux, appelés, comme on sait, à nommer les membres du conseil général, dimanche prochain 27 courant.

Comme nous l'avons déjà dit hier, les réclamations contre la teneur de ces listes, seront reçues *à partir de lundi prochain*, tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, dans la salle des prud'hommes, à l'Hôtel-de-Ville.

L'admission de ces réclamations n'aura lieu que jusqu'au *Vendredi 25*.

Nous ne saurions trop inviter ceux de nos concitoyens qui seraient omis sur les listes, à présenter immédiatement leurs réclamations, et à ne pas attendre pour cela les derniers moments; car, on comprend que les demandes tardivement faites puissent risquer parfois (cela s'est vu récemment) d'être oubliées au milieu d'un travail considérable, et pour lequel il est donné si peu de latitude.

Nous pensons qu'on devra se hâter aussi de signaler ceux des électeurs qui auraient été inscrits mal à propos; car, avant de rayer un nom, ce qui est grave, l'administration doit s'entourer de renseignements, et pour cela il lui faut du temps.

— Le général Magnan et les deux généraux de brigade de la 4^e division de l'armée des Alpes sont arrivés à Bourg le 18 août; ils seront incessamment à Lyon.

— Le 4^e bataillon des chasseurs à pied est parti hier de

commerçants. Il faut être par trop frotté de républicanisme pour s'occuper de pareilles misères, de tels intérêts.

M. Barrot ne sait jamais ce qu'il veut. Il est de ces hommes qui servent à perdre tout ce qu'ils touchent. On disait hier, dans un groupe de quelques personnes, à l'Assemblée nationale, que la commission avait été *garrottée*. — Dites plutôt qu'elle a été *Barrotée*, s'écria un représentant du peuple. — Le mot est juste.

Au moment où l'Assemblée se prononçait pour l'impression intégrale des pièces, M. Marie, qui savait que dans ces pièces se trouvent quelques accusations fort désagréables, non pour lui, mais pour ses amis, a dit à M. le général Cavaignac : « C'est affreux! c'est indigne! » M. le général Cavaignac a répondu avec calme : « Le vin est tiré, il faut le boire. »

CORRESPONDANCE.

Lyon le 9 août 1848.

Monsieur,

Avant d'aller plus loin, je veux et la France entière aussi... que tout marche avec précision. Il manque à l'Assemblée nationale plusieurs membres : un seul étant doué des grands principes peu connu à l'espèce humaine, sauvera la France et peut-être l'univers. Il faut, dans vos intérêts et dans ceux de tous, que l'on nomme de suite dans notre ville un remplaçant à la place de M. Lortet. Pas une minute de retard : le temps presse, et l'horizon est gros de nuages. En vérité, je vous le dis, un seul homme, avec le concours de la France et français, peut tout sauver. Vite la main à l'œuvre.

Avec la plus sincère amitié, votre tout dévoué,

LAURENT,

rue Vieille-Monnaie, n. 15, ayant gouverné cinq établissements avec succès, négociant ayant des connaissances un peu sur tout.

Lyon se dirigeant vers la frontière des Alpes.

— M. le général Oudinot, commandant en chef de l'armée des Alpes, vient de repartir pour Grenoble.

— Hier, vers neuf heures du matin, une femme se présentait chez un brocanteur de cette ville, offrant de lui vendre une montre en or à répétition d'une grande valeur. Les allures embarrassées de cette femme firent suspecter au marchand l'origine de cet objet précieux ; il appela un garde municipal, et avec son aide conduisit la personne chez le commissaire de police. Mise en demeure de déclarer d'où elle tenait cette montre, elle assura l'avoir trouvée dans la rue. Cette explication n'a pas satisfait le magistrat qui a ordonné l'arrestation.

— Un individu, pris de boisson, s'est rué brutalement, avant-hier, sur une femme qui passait tranquillement dans la rue St-Georges et l'a renversée en lui portant de violents coups de poings sur la poitrine. Un agent de police a arrêté ce furieux et l'a conduit au poste ; quant à la femme elle a été transportée à son domicile et depuis lors n'a pas quitté le lit.

DISTRIBUTION DES PRIX AU LYCÉE DE LYON.

SCIENCES.

PHILOSOPHIE.

62 élèves. — Professeur, M. l'abbé Noirot.

Dissertation française. — Prix d'honneur.

1er prix, Eugène Carriot, de Bèze (Côte-d'Or), élève externe. — 2e, Charles Marre, de Montélimart (Drôme), élève interne. — 1er accessit, Paul Grand, de Lyon, pension Thévion. — 2e, Albert Germondy, de Saint-Tropez (Var), élève interne. — 3e, Eugène Bessières, de Pont-de-Vaux (Ain), pension Champavert. — 4e, Ernest Aniel, de Paris, élève interne. — 5e, Antoine Voisin, de Lyon, élève externe. — 6e, Célestin Burnichon, de Thel (Rhône), élève interne. — 7e, Jules Million, de Lyon, pension Pictet.

Dissertation latine.

1er prix, Eugène Carriot, déjà nommé. — 2e, Ernest Aniel, déjà nommé. — 1er accessit, Charles Marre, déjà nommé. — 2e, Paul Grand, déjà nommé. — 3e, Eugène Bessières, déjà nommé. — 4e, Antoine Voisin, déjà nommé. — 5e, Henri Laselve, de Lyon, élève externe. — 6e, Albert Germondy, déjà nommé. — 7e, Antoine Pascalon, de Lyon, élève interne.

Excellence (1er semestre).

1er prix, Eugène Carriot, deux fois nommé. — 2e, Charles Marre, deux fois nommé. — 1er accessit, Paul Grand, deux fois nommé. — 2e, Alphonse Roux, de Belley (Ain), élève interne. — 3e, Paul de Quirielle, de Montbrison, élève externe. — 4e, Antoine Pascalon, déjà nommé. — 5e, Victor Lacroix, de Ranchal (Rhône), élève externe. — 6e, James Marly, de Lyon, pension Champavert. — 7e, Léopold Martin, de Lyon, élève externe. — 8e, Henri Laselve, déjà nommé.

MATHÉMATIQUES ACCESSOIRES.

Professeur, M. Foyer.

1er prix, Alphonse, déjà nommé. — 2e, Célestin Burnichon, déjà nommé. — 1er accessit, Antoine Voisin, deux fois nommé. — 2e, Alphonse Meysson, de Vienne, élève interne. — 3e, Louis Million, de Lyon, élève externe. — 4e, Gabriel Meynet, de Saint-Just-en-Chevalet (Loire), élève externe. — 5e, Eugène Carriot, trois fois nommé. — 6e, Henri Grillet, de Paris, élève interne. — 7e, Claudius Pelletot, de Lyon, élève interne.

Excellence (1er semestre).

1er prix, Antoine Voisin, trois fois nommé. — 2e, Alphonse Roux, deux fois nommé. — 1er accessit, Célestin Burnichon, deux fois nommé. — 2e, Gabriel Meynet, déjà nommé. — 3e, Henri Grillet, déjà nommé. — 4e, Jules Million, déjà nommé. — 5e, Claudius Pelletot, déjà nommé. — 6e, Antonin Pascalon, deux fois nommé. — 7e, Charles Marre, trois fois nommé. — 8e, Emile Foret, d'Yssingeaux (Haute-Loire), élève interne.

PHYSIQUE.

71 élèves. (Professeur, M. Deguin).

1er prix, Antoine Voisin quatre fois nommé. — 2e, Alphonse Roux, trois fois nommé. — 1er accessit, Antoine Thévenin, de Lyon, élève externe. — 2e, Célestin Burnichon, trois fois nommé. — 3e, Eugène Carriot, quatre fois nommé. — 4e, Charles Marre, quatre fois nommé. — 5e, Louis Million, déjà nommé. — 6e, Alphonse Meysson, déjà nommé. — 7e, Antonin Pascalon, trois fois nommé. — 8e, Claudius Pelletot, deux fois nommé.

Chimie.

Prix, Adolphe Tabareau, de Ferney (Ain), élève externe. — 1er accessit, Célestin Burnichon, quatre fois nommé. — 2e, Eugène Bessières, deux fois nommé. — 3e, Eugène Carriot, cinq fois nommé. — 4e, Louis Million, deux fois nommé.

Histoire naturelle.

Professeur, M. Mulsant.

Prix, Paul Grand, trois fois nommé. — 1er accessit, Eugène Carriot, six fois nommé. — 2e, Eugène Bessières, trois fois nommé. — 3e, Célestin Burnichon, cinq fois nommé. — 4e, Charles Marre, cinq fois nommé.

Excellence (1er Semestre).

1er prix, Célestin Burnichon, six fois nommé. — 2e, Antoine Voisin, six fois nommé. — 1er accessit, Charles Marre, six fois nommé. — 2e, Alphonse Roux, quatre fois nommé. — 3e, Antonin Pascalon, quatre fois nommé. — 4e, Eugène Carriot, sept fois nommé. — 5e, Alphonse Meysson, deux fois nommé. — 6e, Camille Dubreuil, de Lyon, élève externe. — 7e, Ernest Aniel, deux fois nommé. — 8e, Paul Grand, quatre fois nommé.

MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE.

MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES.

53 élèves. Professeur M. Hauser. — Prix d'honneur.

Mathématiques.

Prix vétérans, Phinées Bédarides, de Salon, Bouches-du-Rhône, élève interne. — 1er accessit, Rémi Bouchard, de Vienne, élève interne. — 2e, Michel Savoy, de Villefranche, élève interne. — 3e, Alphonse Bonneval, de Vienne, élève interne. — 4e, Maurice Pitrat, de Givors, élève externe. — Prix nouveaux, Alfred Fabian, de Strasbourg, élève interne. — 1er accessit, Claude Dumord, de Thoissey (Ain), élève interne. — 2e, Edmond Belz, de Lyon, élève externe. — 3e, Nestor Astier, de Bugnes (Isère), élève interne.

Physique (deuxième année).

Prix vétérans, Michel Savoy, déjà nommé. — 1er accessit, Alphonse Bonneval, déjà nommé. — 2e, Auguste Rozier, de Lyon, élève externe. — 3e, Eugène Morellet, de Bourg, élève interne. — 4e, Charles Caffarel, de Bourgoin (Isère), élève

externe. — Prix nouveau, Claude Dumord, déjà nommé. — 1er accessit, Edmond Belz, déjà nommé. — 2e, Nestor Astier, déjà nommé. — 3e, Prosper Scheider, d'Auxonne (Côte-d'Or), élève externe.

Excellence (1er Semestre).

Prix vétérans, Alphonse Bonneval, deux fois nommé. — 1er accessit, Michel Savoy, deux fois nommé. — 2e, Maurice Pitrat, déjà nommé. — 3e, Jules Durieu, de Thossey (Ain), élève externe. — 4e, Rémy Bouchard, déjà nommé. — Prix nouveaux, Claude Dumord, deux fois nommé. — 1er accessit, Alfred Fabian, déjà nommé. — 2e, Nestor Astier, deux fois nommé. — 3e, Edmond Belz, deux fois nommé.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

29 élèves. — Professeur, M. Foyer.

Mathématiques.

1er prix, Antoine Thévenin, déjà nommé. — 2e, Paul Dubois, de Privas, élève externe. — 1er accessit, Jules Moriau, de Nismes, élève externe. — 2e, Louis Reymond, de Vienne, élève interne. — 3e, Hippolyte Roussel, de Lyon, élève externe. — 4e, Agénor Fournier, de Naples, élève interne.

Excellence (1er semestre).

1er prix, Louis Raynaud, de Lyon, élève externe. — 2e, Jules Moriau, déjà nommé. — 1er accessit, Louis Bertrand, de St-André (Hautes Alpes), élève interne. — 2e, Charles Bricka, de Rheims, élève externe. — 3e, Alphonse Orclé, de Bourg-d'Oisans (Isère), élève interne. — 4e, Auguste Bégou, de Luc (Drôme), élève interne.

RHÉTORIQUE FRANÇAISE.

Professeur, M. Ferrens.

Composition française.

1er prix, Louis Raynaud, déjà nommé. — 2e, Agénor Fournier, déjà nommé. — 1er accessit, Léopold Maurin, de Crest (Drôme), élève externe. — 2e, Félix Delacodre Bois-Joly, de Moulins (Allier), élève interne. — 3e, Louis Bertrand, déjà nommé. — 4e, Jules Moriau, deux fois nommé.

Version latine.

1er prix, Louis Bertrand, deux fois nommé. — 2e, Louis Raynaud, deux fois nommé. — 1er accessit, Jules Moriau, trois fois nommé. — 2e, Julien Perret, de Lyon, élève interne. — 3e, Camille Couvert, de Lyon, élève interne. — 4e, Agénor Fournier, deux fois nommé.

Histoire et Géographie.

1er prix, Achille Schenk, de Lyon, élève interne. — 2e, Louis Raynaud, trois fois nommé. — 1er accessit, Auguste Bégou, déjà nommé. — 2e, Félix Delacodre-Bois-Joly, déjà nommé. — 3e, Louis Bertrand, trois fois nommé.

RHÉTORIQUE.

76 élèves. — Professeur, M. Nicolas.

Discours latin. — Prix d'honneur.

1er prix, Auguste Paradis, du Bourg-St-Andéol (Ardèche), élève interne. — 2e, Désiré Bourgeois, de Paris, élève interne. — 1er accessit, Abel Auric, du Pont Saint-Esprit (Gard), élève interne. — 2e, Henri Morin, de Lyon, élève externe. — 3e, Adrien Montgolfier, de Beaujeu, élève interne. — 4e, Joseph Gaudet, de Lyon, élève externe. — 5e, Félix Favre, de Lyon, institution de Bornes. — 6e, Hector Mathieu, de Virieux (Isère), institution de Bornes. — 7e, Louis Pitiot, de Lyon, élève externe. — 8e, André Léotard, de Charolles (Saône-et-Loire), élève externe.

Discours français.

1er prix, Henri Morin, déjà nommé. — 2e, Auguste Paradis, déjà nommé. — 1er accessit, Désiré Bourgeois, déjà nommé. — 2e, Paul Meynet, de St-Just-en-Chevalet, élève interne. — 3e, Adrien Montgolfier, déjà nommé. — 4e, Edmond d'Auferville, de Grenoble, élève externe. — 5e, Ernest Gilardin, de Lyon, élève interne. — 6e, Alexandre Goujet, de Lyon, élève interne. — 7e, Abel Auric, déjà nommé. — 8e, Louis Pitiot, déjà nommé.

Version latine.

1er prix, Henri Morin, deux fois nommé. — 2e, Auguste Paradis, deux fois nommé. — 1er accessit, Alexandre Goujet, déjà nommé. — 2e, Edmond d'Auferville, déjà nommé. — 3e, Désiré Bourgeois, deux fois nommé. — 4e, Adrien Montgolfier, deux fois nommé. — 5e, Paul Meynet, déjà nommé. — 6e, Ernest Gilardin, déjà nommé. — 7e, Abel Auric, deux fois nommé. — 8e, Joanny Pravaz, de Paris, élève externe.

Version grecque.

1er prix, Adrien Montgolfier, trois fois nommé. — 2e, Henry Morin, trois fois nommé. — 1er accessit, Désiré Bourgeois, trois fois nommé. — 2e, Abel Auric, trois fois nommé. — 3e, André Léotard, déjà nommé. — 4e, Louis Berthon, de Bourgoin (Isère), élève interne. — 5e, Ernest Gilardin, deux fois nommé. — 6e, Paul Meynet, deux fois nommé. — 7e, Auguste Paradis, trois fois nommé. — 8e, Alexandre Goujet, deux fois nommé.

Vers latins.

1er prix, Henri Morin, quatre fois nommé. — 2e, Abel Auric, quatre fois nommé. — 1er accessit, Félix Favre, déjà nommé. — 2e, Adrien Montgolfier, quatre fois nommé. — 3e, Auguste Paradis, quatre fois nommé. — 4e, Joseph Gaudet, déjà nommé. — 5e, Hector Mathieu, déjà nommé. — 6e, Désiré Bourgeois, quatre fois nommé. — 7e, Ernest Gilardin, trois fois nommé. — 8e, Alexandre Goujet, déjà nommé.

Histoire. — Professeur M. Vendryès.

1er prix, Henri Morin, cinq fois nommé. — 2e, François Blondel, de Lyon, élève externe. — 1er accessit, Adrien Montgolfier, cinq fois nommé. — 2e, Désiré Bourgeois, cinq fois nommé. — 3e, Etienne Dussud, de Pannissière (Loire), élève interne. — 4e, Auguste Paradis, cinq fois nommé. — 5e, Auguste Ruby, de Lyon, élève interne. — 6e, Emile Gueidan, de Vienne, élève interne. — 7e, Henri Charpillon, de Lyon, élève interne. — 8e, Gustave Véricel, de Lyon, élève interne.

Cosmographie. — Professeur M. Hauser.

1er prix, Adrien Montgolfier, six fois nommé. — 2e, Auguste Paradis, six fois nommé. — 1er accessit, Charles Fabry, de Pierrelatte (Drôme), élève interne. — 2e, Félix Ladevèze, de Saint-Galmier (Loire), élève interne. — 3e, Alphonse Koch, de Lyon, élève externe. — 4e, Henri Morin, six fois nommé. — 5e, Louis Berthon, déjà nommé. — 6e, Francisque Estragnat, de Tarare (Rhône), élève interne. — 7e, Alexandre Morin, de Dieulefit (Drôme), élève interne. — 8e, Etienne Dussud, déjà nommé.

Récitation classique.

1er prix, André Léotard, deux fois nommé. — 2e, Joseph Bernard, de Lyon, élève externe. — 1er accessit, Joseph Gaudet, deux fois nommé. — 2e, Léon Paté, de Lyon, élève externe. — 3e, Mathieu Dussud, de Pannissière Loire, élève interne. — 4e, Antonin Blanc, de Lyon, élève externe.

Excellence (1er semestre).

1er prix, Adrien Montgolfier, sept fois nommé. — 2e, Auguste Paradis, sept fois nommé. — 1er accessit, Henri Morin, sept fois nommé. — 2e, Alexandre Goujet, quatre fois nommé. — 3e, Abel Auric, cinq fois nommé. — 4e, Désiré Bourgeois, six fois nommé. — 5e, Félix Favre, deux fois nommé. — 6e, Lucien Meynet, de Saint-Just-en-Chevalet, élève interne.

7e, Louis Pitiot, deux fois nommé. — 8e, Edmond d'Auferville, deux fois nommé.

SECONDE.

50 élèves. — Professeur, M. Hignard.

Thème latin.

1er prix, Jules Dulac, de Montbrison, élève externe. — 2e, Isidore Gilardin, de Lyon, élève interne. — 1er accessit, Ernest Chauchot, de Villefranche, élève interne. — 2e, Louis Montégou, de Lyon, élève externe. — 3e, Charles Casati, pension Savy. — 4e, Ernest Poncet, de Lyon, élève externe. — 5e, Henri de Bornes, de Lyon, institution de Bornes. — 6e, Paul Bruneau, de Lyon, élève externe.

Thème grec.

1er prix, Jules Dulac, déjà nommé. — 2e, Isidore Gilardin, déjà nommé. — 1er accessit, Charles Richard, de Lyon, élève externe. — 2e, Emilien de Barrin, de Beaupaire (Isère), élève externe. — 3e, Ernest Poncet, déjà nommé. — 4e, Ernest Chauchot, déjà nommé. — 5e, Honoré Pallias, de Lyon, élève externe. — 6e, Arthur de Boille, de Lyon, élève interne.

Version latine.

1er prix, Henri de Bornes, déjà nommé. — 2e, Jules Dulac, deux fois nommé. — 1er accessit, Isidore Gilardin, deux fois nommé. — 2e, Antoine Joly, de Givors, élève interne. — 3e, Charles Casati, déjà nommé. — 4e, Louis Montégou, déjà nommé. — 5e, Hippolyte Debaugé, de Lyon, pension Tissandier. — 6e, Léon Cyvoct, de Strasbourg, élève interne.

Version grecque.

1er prix, Jules Dulac, trois fois nommé. — 2e, Isidore Gilardin, trois fois nommé. — 1er accessit, Charles Casati, deux fois nommé. — 2e, Henri de Bornes, deux fois nommé. — 3e, Léon Cyvoct, déjà nommé. — 4e, Paul Bruneau, déjà nommé. — 5e, Antoine Joly, déjà nommé. — 6e, Louis Montégou, deux fois nommé.

ITALIE.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Proclamation de la République à Venise.

VENISE, 11 août. — Hier, à une heure après midi, les Autrichiens ont attaqué Malghera et surtout le fort Rizzardi. Un feu très vif a duré sur toute la ligne pendant plusieurs heures.

Les quatre batteries ennemies furent réduites au silence par l'incendie de l'auberge Cavallino qu'occupaient les Autrichiens.

12 août. — Hier soir, vendredi, quand fut connue l'incroyable capitulation de Milan, ce fut, dans tout le peuple, un frémissement de douleur et d'indignation. La foule se porta sur la place, au palais du gouvernement. Le commissaire sard, Colli, confirma la nouvelle. Il connaissait certainement déjà l'armistice, mais craignant la fureur populaire, il n'osa en parler. La foule cria : *Et la flotte ?*

Le commissaire répondit : — Les navires sont libres de rester ; — ce qui voulait dire que les navires sardes abandonneraient Venise au blocus, à la faim, à la rage des ennemis, et cela pour obtenir une armistice de six semaines.

A cette réponse, la fureur de la multitude fut si grande, qu'on put craindre pour la vie des commissaires. — Colli s'écria : Et moi aussi je suis Italien ; ma vie est entre vos mains. Cibrario, le second commissaire, garda le silence, ainsi que Castelli, autrefois ministre de la république vénitienne, et qui a dû à l'appui qu'il a prêté à la fusion de devenir troisième commissaire royal.

Manin, réclamé par le peuple, consentit à se charger du gouvernement. Son discours, sur la place, fut religieusement écouté et suivi d'un tonnerre d'applaudissements. Il montra la nécessité de s'unir dans un moment aussi solennel et de ne songer qu'au salut de la liberté et de la patrie.

A ces paroles, le peuple proclama la république et le nomma président. — Il accepta et se mit à l'œuvre.

Tomaseo est parti pour Paris.

Le général Pepi a publié une proclamation qui déclare traître à la patrie quiconque abandonnera son drapeau.

On attend d'un moment à l'autre Lucien Murat, chargé d'une mission par la France.

Venise semble ressuscitée, et si, comme on l'assure, l'amiral Albini revient à force de voiles dans les eaux de l'Adriatique, de notre ville peut sortir le salut de l'Italie !

Demain, je vous écrirai quelque chose de nouveau. Nous espérons que le sort de cette Italie si infortunée va s'améliorer.

— On nous écrit de la haute Italie :

« Hier, vers cinq heures après-midi, une rencontre a eu lieu entre les Autrichiens et la colonne de Garibaldi ; après un feu très-vif, les Autrichiens ont dû se retirer, laissant 23 prisonniers, 8 ou 10 morts et environ 15 blessés. Les Italiens ont eu 4 morts et 7 blessés.

« Il n'est pas vrai que Garibaldi, comme on l'a prétendu, ait fait fusiller deux otages. »

Bourse de Paris du 18 août 1849.

Cinq pour cent, 71 ».	Dito	Quatre canaux, 870 ».
fin courant, 70 75 ».	Trois pour	Rentes de Naples, 76 ».
cent, 43 ».	cent, 43 ».	Dette active d'Espagne, ».
43 25 ».	Quatre pour cent, »	Emprunt romain, 62 1/2 ».
Actions de la banque, 1620.		Oblig. piémontaise, ».

CHEMINS DE FER.

Paris à Orléans.	660 »	Orléans-Vierzon	261 25
Paris à Rouen.	442 50	Montreuil à Troyes. . .	»
Rouen au Havre.	206 25	Nord.	377 50
Paris à Strasbourg. . . .	350 »	Amiens-Boulogne. . . .	»
Paris à Lyon.	360 »	Tours à Nantes.	330 »
Avignon à Marseille. . .	212 50	Dieppe.	175 »
Versailles, rive droite. .	417 50	Bordeaux à Cette. . . .	»
Id. rive gauche.	400 »	Lyon à Avignon.	»
Bâle à Strasbourg. . . .	86 23	Centre.	»
Saint-Germain.	»	Paris à Sceaux.	»
Orléans-Bordeaux. . . .	398 75	Sceaux.	»

L'un des rédacteurs, Directeur, CURNILLON.

IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND, AUX HALLES DE LA GRENETTE.